

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE
CASTRES



Parc Georges Spénale
81 370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél : 05.63.40.22.00
Email : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 janvier 2026

Délibération n° DL-260126-010

**Objet : Budget Annexe de Service Public
de gestion des Eaux Pluviales Urbaines
Budget Primitif 2026**

Date de la convocation :
20 janvier 2026

Conseillers en exercice : 29
Présents : 23
Procurations : 4

**Votants : 27
Pour : 27
Vote à l'unanimité**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

Présents : M. Raphaël BERNARDIN, Maire – Mme Hanane MAALLEM, M. Laurent SAADI, Mme Nathalie MARCHAND, M. Maxime COUPEY, Mme Laurence BLANC, MM. Stéphane BERGONNIER et Bernard CAPUS, Adjoints – Mmes Bernadette MARC et Andrée GINOUX, M. Alain OURLIAC, Mme Marie-Claude DRABEK, MM. Jean-Pierre CABARET et Christian RIGAL, Mme Laurence SÉNÉGAS, MM. Nicolas BÉLY et Benoît ALBAGNAC, Mme Muriel PHILIPPE, M. Cédric PALLUEL, Mme Nadia OULD AMER et MM. Julien LASSALLE, Stéphane FILLION et Maxime LACOSTE.

Excusés : M. Christian JOUVE (procuration à M. Cédric PALLUEL), M. Jean-Philippe FÉLIGETTI (procuration à M. Jean-Pierre CABARET), Mme Emmanuelle CARBONNE (procuration à Mme Nathalie MARCHAND), Mme Isabelle MANTEAU (procuration à M. Julien LASSALLE), Mme Valérie BEAUD.

Absent : M. Sébastien BROS.

Secrétaire de séance : Mme Andrée GINOUX.

A la demande de M. le Maire, M. Jérémie COMBES, Directeur du service Finances, Achats et Conseil Stratégique, informe l'Assemblée que les conditions de préparation du Budget de service public de gestion des Eaux Pluviales Urbaines sont présentées et font suite à la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires s'étant déroulé lors du Conseil municipal du 16 décembre 2025.

Le Budget Primitif pour l'exercice 2026 du Budget Annexe du service public de gestion des Eaux Pluviales Urbaines est proposé comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026
74	Dotations et Participations	200 000,00 €	43 400,00 €
TOTAL GENERAL		200 000,00 €	43 400,00 €

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026
011	Charge à caractère général	165 000,00 €	8 400,00 €
65	Charge de gestion courante	35 000,00 €	35 000,00 €
TOTAL GENERAL		200 000,00 €	43 400,00 €

Le Budget Primitif Annexe de service public de gestion des Eaux Pluviales Urbaines de l'exercice 2026 a été établi et sera voté par chapitre et par nature en section de Fonctionnement et en section d'Investissement.

Le Conseil Municipal ainsi informé et après en avoir délibéré,

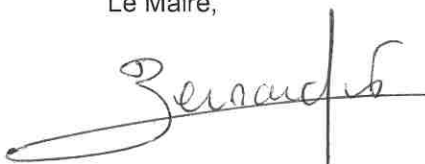
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction comptable budgétaire M 57 ;
- Vu la délibération n° DL-251216-140 du 16 décembre 2025 relative au Débat d'Orientations Budgétaires 2026 de la Commune ;
- Vu les documents budgétaires qui lui ont été remis ;
- Vu l'avis de la Commission Municipale « Administration Générale / Prévention Sécurité » du 14 janvier 2026 et ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;
- Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget Primitif du Service public de gestion des eaux pluviales urbaines pour l'exercice 2026 ;

DÉCIDE,

- D'approuver le Budget primitif 2026 du Budget Annexe du Service public de gestion des Eaux Pluviales Urbaines, arrêté comme présenté ci-dessus.
- De préciser que le Budget primitif 2026 du Budget Annexe du Service public de gestion des Eaux Pluviales Urbaines, a été établi et voté par chapitre et par nature.
- De charger M. le Maire et M. le Comptable public, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Raphaël BERNARDIN



La Secrétaire de séance,



Andrée GINOUX



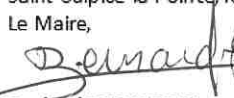
Délai et recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.



Vu pour être annexé à la délibération
N° DL-260126-005 du 26/01/2026
Saint-Sulpice-la-Pointe, le 26/01/2026
Le Maire,


Raphaël BERNARDIN



Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le 06/02/2026
ID : 081-218102713-20260126-DL260126010-BF

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE BUDGET PRIMITIF 2026

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

La Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe dispose en 2026 de 6 budgets :

- Le budget principal de la Commune,
- Le budget annexe de service public de gestion de l'assainissement,
- Le budget annexe de service public de Transport Urbain,
- Le budget annexe « Lotissement Montauty »,
- Le budget annexe du Service Public Industriel et Commercial « Energies Renouvelables ».
- Le budget annexe de Service Public de Gestion des eaux pluviales urbaines

L'année 2026 étant une année de renouvellement de l'Assemblée délibérante de la Commune, le choix a été fait de voter un budget primitif dès le mois de janvier afin de permettre une continuité dans le fonctionnement des services de la collectivité et la poursuite des projets d'équipements déjà lancés ou prêts à être réalisés.

Ainsi, le budget présenté n'intègre pas les résultats de l'exercice 2025 ni les éléments fiabilisés et notifiés relatifs aux mesures de la loi de finances 2026, non votée à ce jour, au montant de Dotation Globale de Fonctionnement alloué, aux recettes issues de la fiscalité.

Ces éléments seront repris lors du vote d'un budget supplémentaire qui aura lieu après les élections municipales et avant le 30 juin 2026. Ce budget offrira également la possibilité d'intégrer les orientations de la nouvelle équipe municipale qui sera élue.

Les budgets 2026 ont été construits conformément aux conclusions du Débat d'Orientations Budgétaires avec la volonté de :

- Répondre aux attentes et besoins des administrés,
- Respecter les équilibres financiers imposés par la réglementation,
- Prendre en compte les ressources disponibles et les décisions prises au niveau national,
- Garantir la soutenabilité de ses finances à travers une gestion rigoureuse et prudente.

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Le budget principal de la Commune s'équilibre à 11 378 550,00 € en section de fonctionnement et à 5 119 878,45 € en section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

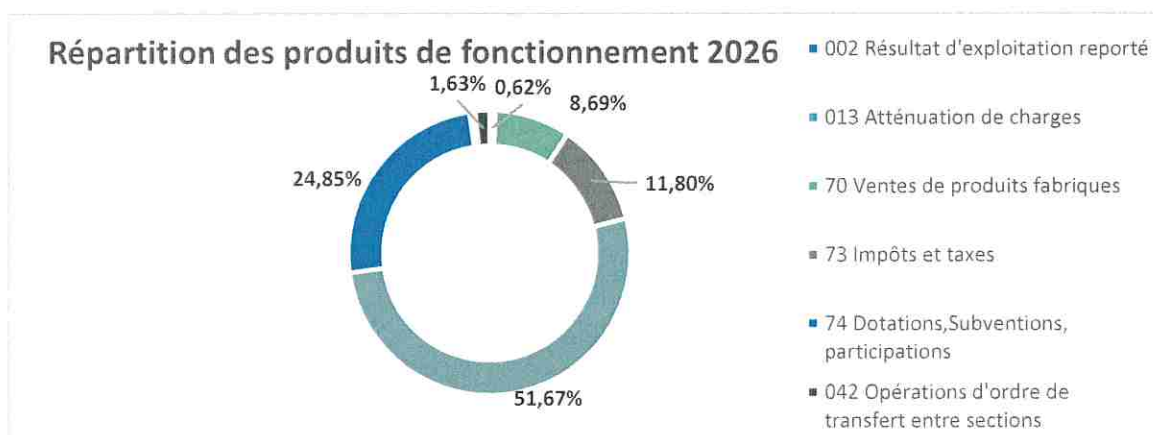
La section de fonctionnement représente les dépenses du « quotidien » de la collectivité. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

RECETTES

Les recettes de fonctionnement 2026 sont estimées à 11 378 550,00 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	Libellé	BP 2026	variation 2025/20256
002	Résultat d'exploitation reporté	- €	-100,00%
013	Atténuation de charges	70 000,00 €	0,00%
70	Ventes de produits fabriqués	987 900,00 €	-0,92%
73	Impôts et taxes	1 341 183,00 €	-4,96%
731	Impositions directes	5 874 758,00 €	0,67%
74	Dotations, Subventions, participations	2 834 599,00 €	-20,33%
75	Autres produits de gestion courante	65 060,00 €	-34,97%
76	Produits financiers	50,00 €	0,00%
77	Produits Exceptionnels	15 000,00 €	-55,36%
78	Reprise sur provisions	5 000,00 €	0,00%
TOTAL recettes réelles de fonctionnement		11 193 550,00 €	-7,28%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 000,00 €	0,00%
TOTAL GENERAL		11 378 550,00 €	-7,17%



a) La fiscalité et les autres taxes

La notification des produits prévisionnels des taxes directes locales n'étant pas connu au moment du vote du budget primitif 2026, les valeurs retenues dans le cadre du budget présentées sont celles constatées dans le cadre du budget 2025 représentant une recettes de 5 259 758 €

Les droits de mutation sont envisagés à 300 000 € intégrant une stabilisation de produits par rapport à 2025 dans un contexte du marché de l'immobilier toujours incertain.

Le produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'électricité est estimé au même montant qu'en 2025 soit 250 000 €.

Les contributions directes restent les recettes principales du budget de fonctionnement (51,67 %).

L'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes Tarn-Agout est en diminution de 69 925,00 € par rapport à 2025 à 1 201 183,00 €, prenant en compte le transfert de la gestion du bassin extérieur de la piscine municipale.

b) Les concours de l'Etat et les autres participations

La Dotation Globale de Fonctionnement est estimée en diminution de 26,6 % pour 2026 prenant en compte l'effort demandé aux collectivités dans les mesures de la loi de finances et l'évolution du mode de calcul pour la commune du fait du passage de la composante de Dotation de Solidarité Rurale à la Dotation de Solidarité Urbaine en raison du franchissement du seuil de 10 000 habitants par la commune (population DGF). La recette attendue est de 1245 000 € soit une perte estimée de 451 788 € par rapport à 2025.

Le fonds de concours en fonctionnement versé par la Communauté de Communes est stable à 398 550 €.

Le Fond de compensation pour la TVA notifié sur les dépenses d'entretien des bâtiments, de la voirie et des réseaux s'élève 8 925,00 €.

Les participations CAF concernant les accueils de loisirs sont estimées en stabilité par rapport au produit de 2025.

La réforme de la taxe d'habitation entraîne une exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les locaux industriels qui représente une perte de recette fiscale entièrement compensée par l'Etat. Pour 2026, le projet de loi de finances prévoit un passage d'un taux de compensation de 50% à 25 % portant le montant estimé de cette allocation compensatrice est de 481 961,00 € (- 25%).

c) Les autres recettes

Les produits des services sont estimés au même niveau par rapport à 2025.

Les autres produits de gestion courante intègrent notamment les remboursements des sinistres assurances.

Les atténuations de charges sont estimées au même niveau que le produit réalisé en 2025.

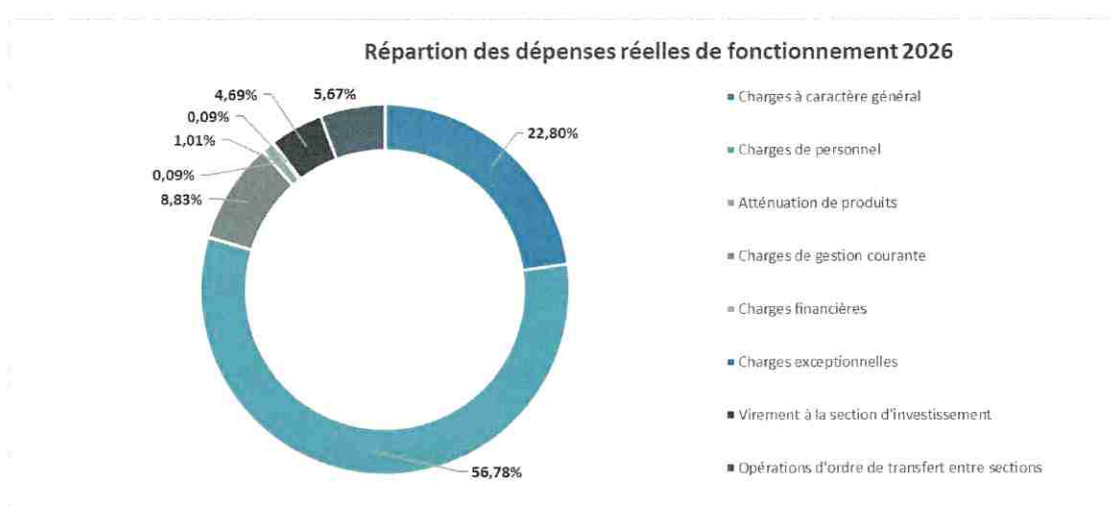
Les produits exceptionnels sont projetés prudemment à 15 000,00 €.

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement 2026 sont estimées à 11 378 550,00 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	Libellé	BP 2026	variation 2025/2026
011	Charges à caractère général	2 594 425,00 €	-2,10%
012	Charges de personnel	6 460 840,00 €	-3,57%
014	Atténuation de produits	5 000,00 €	-62,96%
65	Charges de gestion courante	1 004 497,00 €	-26,62%
66	Charges financières	115 000,00 €	-14,81%
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	-33,33%
68	Dotation aux provisions	10 000,00 €	-60,00%
TOTAL charges réelles de fonctionnement		10 199 762,00 €	-6,49%
022	Dépenses imprévues	- €	
023	Virement à la section d'investissement	533 688,00 €	-33,08%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	645 100,00 €	-23,28%
TOTAL GENERAL		11 378 550,00 €	-9,30%



a) Les charges à caractère général

Directement liées à l'activité des services, elles sont estimées, au stade du budget primitif, en baisse de près de 2,43 % par rapport au Budget primitif 2025, intégrant la mise en œuvre d'un plan d'optimisation visant à ajuster l'évolution des dépenses de la commune au regard de l'évolution des recettes perçues.

Dans cette optique de consolidation des dépenses de ce chapitre, les principaux postes sont représentés par la consommation de fluides (550 000 €) et la restauration scolaire (660 000 €).

Un accent est maintenu sur les dépenses d'entretien du patrimoine de la commune (510 000 €) avec une stabilité des enveloppes dédiées à ce secteur d'intervention.

Les dépenses scolaires, d'animations périscolaires ainsi que la formation des agents et la modernisation numérique de la collectivité sont maintenues au même niveau.

b) Les charges de personnel

Ce poste représente 63,40 % des dépenses réelles du budget de fonctionnement, 56,83 % des dépenses de fonctionnement.

Une gestion au plus près des effectifs, intégrée dans le plan d'optimisation des dépenses, notamment lors de départs d'agents, participe à la maîtrise de ce poste de dépenses.

Ces dépenses intègrent également diverses mesures (Glissement Vieillesse Technicité (GVT), augmentation des cotisations retraites...) qui s'imposent aux collectivités.

c) Les subventions et participations.

L'enveloppe dédiée aux versements des subventions aux associations est envisagée à la même hauteur que celle de 2025

Le partenariat avec la MJC contractualisé avec la MJC reprend le même accompagnement que celui de 2025.

La subvention versée au CCAS est stabilisée à 210 000,00 €.

La subvention d'équilibre nécessaire au fonctionnement du budget annexe de Transport Urbain est estimée à hauteur de 215 000 €.

Les autres participations versées au SDET, à la FEDERTEEP, à l'OGEC sont elles aussi considérées comme stables.

Le budget annexe de gestion des eaux pluviales urbaines nécessite le versement d'une participation de 35 000 € en 2025 pour assurer la réalisation des travaux d'entretien de ces réseaux.

d) Les atténuations de produits.

Les atténuations de produits sont envisagées à une hauteur de 5 000 €.

e) Les autres dépenses de fonctionnement.

Les indemnités des élus sont évaluées à la même hauteur que celle de 2025.

Le remboursement des intérêts des emprunts représente une enveloppe de 115 000 €.

Les charges exceptionnelles sont évaluées à 10 000 €.

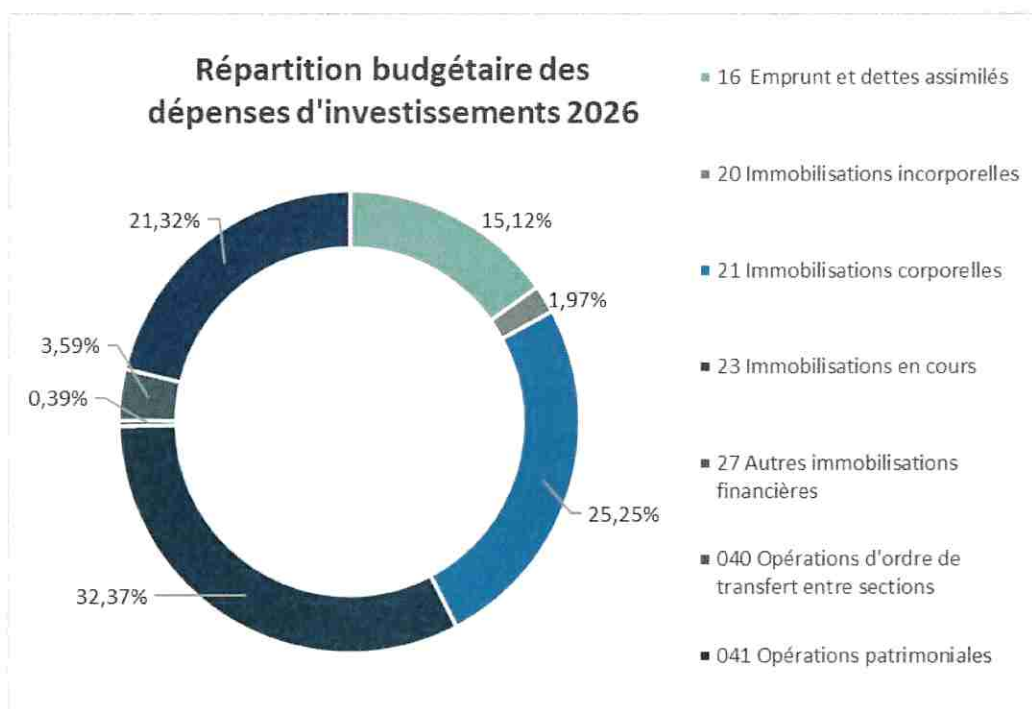
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Il s'agit de toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les dépenses de la section d'investissement sont estimées à 5 159 878,45 €.

Chapitre	Libellé	BP 2025	RAR	BP 2026
001	Déficit investissement reporté	109 908,28 €		- €
13	Subvention Investissement			
16	Emprunt et dettes assimilés	765 000,00 €		780 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	158 984,00 €	41 775,12 €	101 775,12 €
204	Subvention d'équipements versées	9 570,00 €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	1 827 205,40 €	470 758,36 €	1 302 868,06 €
23	Immobilisations en cours	2 126 381,46 €	200 865,09 €	1 670 235,27 €
26	Participations et créances rattachées	25 500,00 €		- €
27	Autres immobilisations financières	20 000,00 €		20 000,00 €
020	Dépenses Imprévues	- €		- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 000,00 €		185 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €		1 100 000,00 €
TOTAL GENERAL		6 227 549,14 €	713 398,57 €	5 159 878,45 €



Au stade du budget primitif 2026, les dépenses d'équipements sont prévues à hauteur de 2 345 000 € (hors remboursement du capital de la dette et hors restes à réaliser de 2025).

Le montant des Restes à Réaliser en dépenses d'investissement s'élève à 713 398,57 €.

Les dépenses d'investissement de 2026 s'inscrivent dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement s'articulant autour des axes de politiques publiques suivant :

- Axe 1 : Transition écologique et énergétique.
- Axe 2 : Dynamique et réussite éducative : enfance/jeunesse.
- Axe 3 : Rayonnement et attractivité du territoire à travers son dynamisme patrimonial, culturel, sportif et associatif.
- Axe 4 : Mobilité, voirie et aménagements durables.
- Axe 5 : Prévention au service de la confiance et de la sécurité.
- Axe 6 : Gestion humaine et budgétaire responsable.

Les dépenses d'équipement 2026 concerneront notamment :

- La première phase de construction du bâtiment Amassada ;

- La construction de vestiaires sportifs, complexe sportif de la Messale, dans le cadre du projet global de l'Amassada.
- Différents travaux de voiries sur des sites identifiés sur la commune.
- Une deuxième phase de travaux visant à rénover énergétiquement l'école Louisa Paulin avec notamment le remplacement du système de chauffage, du système VMC, des faux plafonds et le passage en LED de l'éclairage
- La poursuite du passage en LED de l'éclairage des équipements sportifs avec pour 2026, les deux terrains de rugby du complexe de Molettrincade.
- La réalisation d'une aire de jeu parc Georges Spénale ;
- La réalisation de travaux de végétalisation du au niveau du cimetière et des ronds-points.
- La réalisation d'une mission pour la préparation de la concession d'aménagement de renouvellement urbain des quartiers centraux. .
- La réalisation d'une étude stratégique et prospective de la restauration collective communale.
- La réalisation de travaux de réfection et réparation d'aires de jeux existantes.
- La poursuite de travaux de mise aux normes électriques de nos ERP.
- L'installation de système de contrôle d'accès sur différents bâtiments communaux.
- La réalisation du passage en LED du Centre Technique Municipal.
- Le renouvellement de matériels et de mobiliers nécessaires aux fonctionnements des différents services de la commune.

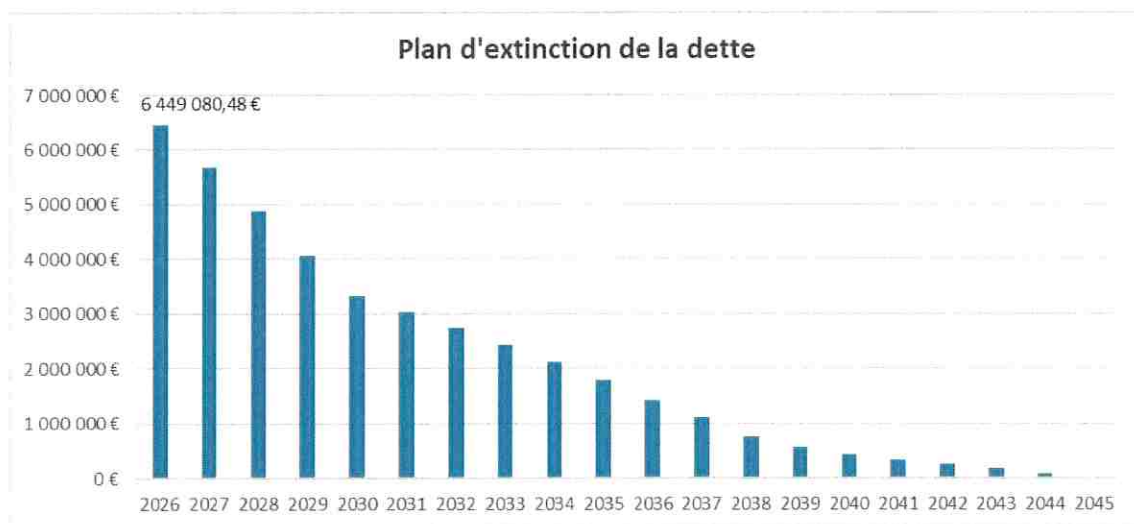
L'annuité de la dette

L'annuité de remboursement du capital de la dette s'élève pour l'année 2026 à 779 918 ,00 €.

Au 31 décembre 2025, l'encours de dette s'élève à 6 449 080 € représentant un ratio de 641 € par habitant.

Sans nouvel emprunt, la dette actuelle sera totalement amortie en 2045.

L'amélioration sensible des soldes de gestion sur la période permet de corriger nettement la capacité de désendettement pour l'amener à une valeur estimée à 4,7 ans à la fin de l'année 2025.



RECETTES

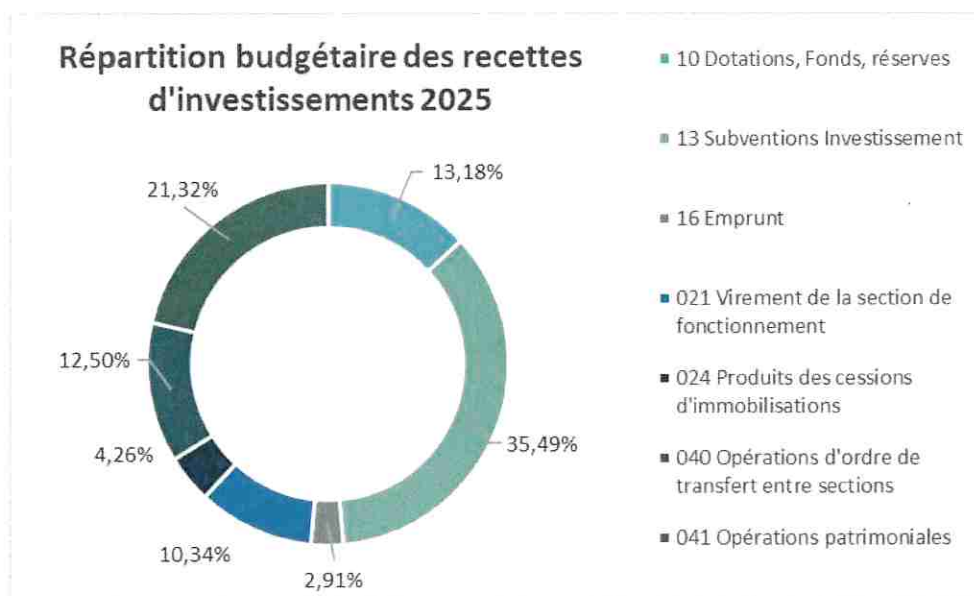
Les recettes de la section d'investissement sont estimées à 5 119 878,45 €.

Le montant des Restes à Réaliser en recettes d'investissement s'élève à 1 140 090,45 €.

Chapitre	Libellé	BP 2025	RAR	TOTAL BP 2026
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	- €		- €
10	Dotations, Fonds, réserves	1 912 000,00 €		680 000,00 €
13	Subventions Investissement	1 483 722,05 €	1 140 090,45 €	1 831 090,45 €
16	Emprunt	150 000,00 €		150 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	160 000,00 €		- €
021	Virement de la section de fonctionnement	396 827,09 €		533 688,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	281 400,00 €		220 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	843 600,00 €		645 100,00 €
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €		1 100 000,00 €
TOTAL GENERAL		6 227 549,14 €	1 140 090,45 €	5 159 878,45 €

Les recettes d'investissements pour 2026 avant la validation des résultats de 2025 sont évaluées comme suit :

- La taxe d'aménagement est estimée prudemment à 230 000 €,
- Les recettes issues du Fonds de Compensation de la TVA notifié à 450 000 €,
- Les subventions d'équipements sont estimées à 691 000 €,
- Les Restes à Réaliser en recettes s'élève à 1 140 090,45 €,
- Le montant de la dotation aux amortissements est estimée à 645 100 €,
- Le produit de la cession d'immobilisations est estimé à 220 000 € représentant la vente de la parcelle pour la réalisation du complexe de padel.



BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Ce budget s'équilibre à 600 500,00 € en section de fonctionnement et 689 650,00 € en section d'investissement.

En section de fonctionnement, est comptabilisé la perception de la redevance de performance du réseau d'assainissement collectif collecté par Suez que la commune devra reverser à l'Agence de l'eau dans le cadre de la réforme liée à son financement.

Les recettes issues de la réversion du délégataire qui exploite le réseau d'assainissement et de recouvrement de la prestation forfaitaire de raccordement à l'assainissement collectif sont estimées à 500 000,00 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026	Part budgétaire
011	Charges à caractère général	121 050,00 €	120 000,00 €	-0,87%	19,98%
012	Charges de personnel	70 000,00 €	70 000,00 €	0,00%	11,66%
65	Charges de gestion courante	4 000,00 €	5 000,00 €	25,00%	
66	Charges financières	36 500,00 €	36 000,00 €	-1,37%	6,00%
67	Charges exceptionnelles	26 000,00 €	20 000,00 €	-23,08%	3,33%
68	Dotation aux provisions	2 550,00 €	2 500,00 €	-1,96%	0,42%
TOTAL charges réelles de fonctionnement		260 100,00 €	253 500,00 €	-2,54%	42,21%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	374 630,36 €	347 000,00 €	-7,38%	57,79%
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €		0,00%
TOTAL GENERAL		634 730,36 €	600 500,00 €	-5,39%	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026	Part budgétaire
002	Résultat d'exploitation reporté	76 680,36 €	- €	-100,00%	0,00%
70	Ventes de produits fabriqués	532 550,00 €	575 000,00 €	7,97%	95,75%
78	Reprise sur provisions	500,00 €	500,00 €	0,00%	
TOTAL charges réelles de fonctionnement		609 730,36 €	575 500,00 €	-5,61%	#DIV/0!
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00%	
TOTAL GENERAL		634 730,36 €	600 500,00 €	-5,39%	100,00%

En section d'investissement, l'année 2026 prévoit la réalisation des travaux liés au projet de réutilisation des eaux usées avec notamment la réalisation des canalisations de raccordement du complexe sportif de Moletrincade à la station d'épuration. Sont envisagés les travaux que réalisera Suez concernant l'installation d'une centrale de traitement des eaux usées au niveau de la station d'épuration. Enfin différents travaux d'entretien du réseaux sont également programmés pour une enveloppe proche de 200 000 €.

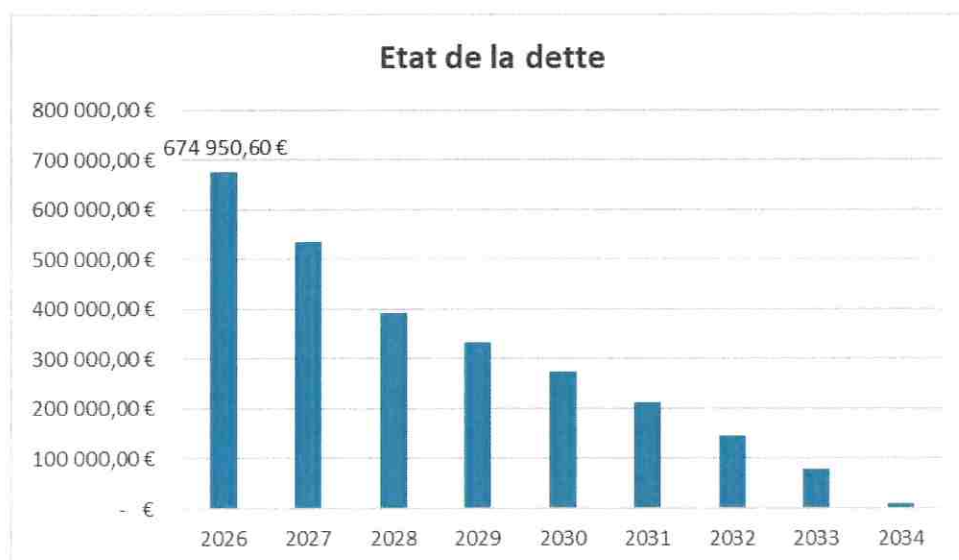
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026	Part budgétaire
13	Subventions Investissements	5 000,00 €	2 500,00 €	-50,00%	0,35%
16	Emprunts et dettes assimilés	140 000,00 €	140 000,00 €	0,00%	19,35%
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00%	13,82%
21	Immobilisations corporelles	200 000,00 €	200 000,00 €	0,00%	27,65%
23	Immobilisations en cours	1 518 369,30 €	205 850,00 €	-86,44%	28,46%
45	Opérations pour compte de tiers	10 000,00 €	- €		0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00%	3,46%
041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00%	8,33%
TOTAL GENERAL		2 048 369,30 €	723 350,00 €	-64,69%	100,00%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026	Part budgétaire
001	Solde d'exécution de la section d'invest reporté	669 738,94 €	- €	-100,00%	0,00%
10	Dotations, Fonds, réserves	500,00 €	34 200,00 €		4,73%
13	Subventions Investissement	513 500,00 €	292 150,00 €	-43,11%	40,39%
16	Emprunt et dettes assimilées	430 000,00 €	- €		
45	Opérations pour compte de tiers	10 000,00 €	- €		0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €		0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	374 630,36 €	347 000,00 €	-7,38%	47,97%
041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00%	6,91%
TOTAL GENERAL		2 048 369,30 €	723 350,00 €	-64,69%	100,00%

ETAT DE LA DETTE



Au 31 décembre 2026, le capital restant à rembourser s'élève 674 950 €. Sans nouvel emprunt, la dette du budget annexe assainissement sera totalement remboursée en 2034.

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN

Le transport urbain est le budget permettant d'assurer le fonctionnement des deux lignes de bus du Sulpicien dont la gestion est déléguée à la Société Publique Locale (SPL) « d'un Point à l'Autre ».

Le budget reste toutefois déficitaire et doit donc être rééquilibré avec une subvention de fonctionnement de la Commune estimée pour 2026 à 215 000,00 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026	Part budgétaire
011	Charge à caractère général	241 433,27 €	227 800,00 €	-5,65%	99,91%
65	Charge de gestion courante	80,00 €	200,00 €	150,00%	
67	Charges exceptionnelles	237 000,00 €	- €	-100,00%	0,00%
TOTAL GENERAL		478 513,27 €	228 000,00 €	-52,35%	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026	Part budgétaire
R002	Résultat exploitation reporté	23 513,27 €	- €	-100,00%	0,00%
70	Ventes de produits fabriqués	13 000,00 €	13 000,00 €	0,00%	5,70%
74	Dotations et Participations	442 000,00 €	215 000,00 €	-51,36%	94,30%
TOTAL GENERAL		478 513,27 €	228 000,00 €	-52,35%	100,00%

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTAUTY

Ce budget annexe retrace toutes les écritures comptables associées à cette opération d'aménagement et de vente de lots.

Il est destiné à suivre les opérations d'acquisition, de viabilisation et de cession des terrains.

L'année 2026, verra la poursuite de la perception des échéances de paiement des lots de la part des familles et des remboursements de l'annuité de l'emprunt souscrit.

Le budget primitif 2026 de ce budget annexe se présente comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
001	Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €	0,00%
011	Charges à caractère général	65 162,46 €	- €	0,00%
66	Charges financières	1 990,00 €	1 590,00 €	91,38%
68	Dotation aux provisions	150,00 €	150,00 €	8,62%
TOTAL charges réelles de fonctionnement		67 302,46 €	1 740,00 €	100,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		67 302,46 €	1 740,00 €	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
002	Excédent de fonctionnement reporté	66 802,46 €	- €	0,00%
70	Ventes de produits fabriqués	- €	- €	0,00%
75	Produits d'exploitation courante	500,00 €	1 640,00 €	94,25%
77	Produits exceptionnels	- €	- €	0,00%
78	Reprise sur provisions	- €	100,00 €	5,75%
TOTAL GENERAL		67 302,46 €	1 740,00 €	100,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		67 302,46 €	1 740,00 €	100,00%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
001	Déficit d'investissement reporté	53 430,10 €	- €	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	18 000,00 €	18 000,00 €	100,00%
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		71 430,10 €	18 000,00 €	100,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		71 430,10 €	18 000,00 €	100,00%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
001	Excédent d'investissement reporté	- €	- €	0,00%
10	Dotations, Fonds, réserves	- €	- €	
16	Emprunts et dettes assimilés	53 930,10 €	500,00 €	2,78%
27	Autres immobilisations financières	17 500,00 €	17 500,00 €	97,22%
TOTAL GENERAL		71 430,10 €	18 000,00 €	100,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		71 430,10 €	18 000,00 €	100,00%

BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES

Le Service Public Industriel et Commercial Energies Renouvelables a pour vocation de porter et retracer l'activité des différents projets développés sur la commune autour des énergies renouvelables.

Ce budget dispose de l'autonomie financière et, s'inscrivant dans le cadre d'une activité concurrentielle, est soumis à un assujettissement à la TVA.

De façon opérationnelle, l'année 2026 verra l'exploitation des deux centrales photovoltaïques installées sur les toitures des bâtiments de l'espace Auguste Milhès et du Centre Technique Municipal. Une partie de la production sera refacturée au budget principal dans le cadre de l'autoconsommation collective visant à desservir 28 points de livraisons sur des équipements communaux. Le surplus de production fait l'objet d'une revente à Edf Obligation d'achat.

Un deuxième projet est porté par ce budget annexe. Il s'agit de la réalisation d'un réseau de chaleur urbain alimenté par une chaufferie biomasse ayant pour ambition de desservir 9 bâtiments communaux, le collège Pierre Suc géré par le Département du Tarn et la piscine gérée désormais par la Communauté de Communes Tarn Agout.

L'année 2026 devrait voir le démarrage des travaux de réalisation de l'opération qui fera l'objet d'un financement par des subventions envisagées auprès de l'ADEME et de l'Europe, par des Certificats d'Economie d'Energies. Le complément de financement sera réalisé par la souscription d'un emprunt.

Ainsi, le budget 2026 de ce budget annexe se présente comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
011	Charge à caractère général	25 000,00 €	18 000,00 €	41,67%
012	Charge de personnel	20 000,00 €	20 000,00 €	33,33%
66	Charges financières	10 000,00 €	15 000,00 €	16,67%
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	5 000,00 €	8,33%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		22 000,00 €	
TOTAL GENERAL		60 000,00 €	80 000,00 €	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
70	Ventes de produits fabriqués	60 000,00 €	80 000,00 €	
77	Produits exceptionnels	- €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		60 000,00 €	80 000,00 €	100,00%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Libellé	BP 2025	RAR	BP 2026	Part budgétaire
001	Déficit investissement reporté	63 099,51 €		- €	7,66%
16	Emprunts			22 000,00 €	
20	Immobilisations incorporelles	64 250,00 €	1 250,00 €	57 250,00 €	7,80%
23	immobilisations en cours	759 150,49 €	- €	2 500 000,00 €	92,20%
TOTAL GENERAL		886 500,00 €	1 250,00 €	2 579 250,00 €	107,66%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	RAR	BP 2026	Part budgétaire
13	Subventions	11 500,00 €		1 675 000,00 €	1,31%
16	Emprunts	875 000,00 €	160 000,00 €	882 250,00 €	98,70%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			22 000,00 €	
TOTAL GENERAL		886 500,00 €	160 000,00 €	2 579 250,00 €	101,31%

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Afin d'individualiser le suivi de la gestion du réseau des eaux pluviales urbaines confié à la société Suez Eau France dans le cadre de la procédure de délégation de service public, la commune a créé un budget annexe depuis 2025, non doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Ce budget vient constater la réalisation des travaux d'entretien nécessaire et contractualisé dans le cadre de la Délégation de service public. Ce budget retracera également le montant de la redevance annuelle due par la commune au délégataire en contrepartie de la mise en œuvre d'une programmation annuelle d'entretien du réseau. Ces travaux consistent notamment en un programme d'entretien récurrents réparties sur différents sites : le curage des collecteurs, la remise en états des tampons, des avaloirs et des grilles.

Afin de financer ces opérations le budget principal de la commune versera une participation estimée pour l'année 2026 à 43 400 €.

Le budget primitif 2026 de ce budget annexe se présente comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
011	Charge à caractère général	165 000,00 €	8 400,00 €	19,35%
65	Charge de gestion courante	35 000,00 €	35 000,00 €	80,65%
TOTAL GENERAL		200 000,00 €	43 400,00 €	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
74	Dotations et Participations	200 000,00 €	43 400,00 €	100,00%
TOTAL GENERAL		200 000,00 €	43 400,00 €	100,00%

Vu pour être annexé à la délibération

N°DL-260126-010 du 26/01/2026

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 26/01/2026

Le Maire,



Raphaël BERNARDIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SAINT-SULPICE LA POINTE
COMMUNE

Numéro SIRET : 21810271300201

Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE GAILLAC

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget annexe : GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108

- B1.5 - Etat de la dette - Detail des opérations de couverture

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes

B2 - Methodes utilisées pour les amortissements

B3.1 - Etat des provisions constituées

B3.2 - Etalement des provisions

B4 - Etat des charges transférées

B5 - Detail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers

B6 - Prêts

B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés

B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus

B7.3 - Etat des emprunts garantis

B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis

B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail

B7.6 - Etat des marchés de partenariat

B7.7 - Etat des recettes gravées d'affectation spéciale

B7.8 - Autres engagements donnés

B7.9 - Autres engagements reçus

B8 - Subventions versées

B9 - Etat du personnel

B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier

B11.1 - Liste des organismes de regroupement

B11.2 - Liste des établissements publics créés

B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire

C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses

C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget

D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation

D3 - Décisions en matière de taux

D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement

D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
- V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures
- 109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

Preciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation ci-dessus, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseront des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L.5217-10-8. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseignera pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de délibérations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaîtront alors dans les états de la partie III « Voies du budget », ainsi que les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

SAINT-SULPICE LA POINTE - GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES - BP (projet de budget) - 2026

I - INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Informations statistiques		
Population totale		10064
Informations fiscales (N-2)		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0
Informations financières - ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	4.31
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	4.31
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %
7	Dépenses de fonctionnement / dépenses réelles de fonctionnement (4)	100 %
8	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %
9	Encours de la dette / dépenses réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les instructions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations communiquées dans le cadre de la loi de finances n° 1111 relative à la loi de finances pour 2026 (art. 1111-11 de la loi de finances pour 2026).

(2) Les ratios s'expriment en fonction de la dette et du produit de la collectivité au 1^{er} janvier N.

(3) Les ratios s'expriment en fonction de la dette et du produit de la collectivité au 31 décembre N-2.

(4) Pour les collectivités locales, les ratios s'expriment en fonction des dépenses réelles de fonctionnement (art. 1111-11 de la loi de finances pour 2026).

I - INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Depenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Resultat au solde (A)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00 A1
Investissement	0,00	0,00	0,00 A2
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00 A3

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes		Solde (B)
		I + II	0,00 III + IV	
TOTAL des PAR			0,00	B1
Investissement			0,00	B2
Financement			0,00	B3
			0,00	

TOTAL	A1 + B1	
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00
		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)

21) Cui 8. Constatăm că, întrucât în tabelul prezintă doar datele din anul 2013.

I - INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
I	
B	

I. — L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au chapitre I (pour la section de fonctionnement) ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres • opérations d'équipement • ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécifiques sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des versements d'anticipation a été inscrite dans la suivante :

II. — En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en l'ordonnement et en provisionnement sans vote formel pour les chapitres • opération d'équipement •.

III. — Conformément à l'article L. 6112-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des versements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'occasion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 % ;
- Investissement : 7,5 %.

IV. — En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des versements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V. — Les provisions sont semi-budgétaires. (4)

VI. — La comparaison à effectuer par rapport au budget primitif (5) (et l'exercice précédent).

VII. — Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) À compléter par « 0 » (zéro) ou « 1 » (un) ou « 2 » (deux) ou « 3 » (trois) ou « 4 » (quatre) ou « 5 » (cinq) ou « 6 » (six) ou « 7 » (sept) ou « 8 » (huit) ou « 9 » (neuf) ou « 10 » (dix) ou « 11 » (onze) ou « 12 » (douze) ou « 13 » (treize) ou « 14 » (quatorze) ou « 15 » (quinze) ou « 16 » (seize) ou « 17 » (dix-sept) ou « 18 » (dix-huit) ou « 19 » (dix-neuf) ou « 20 » (vingt) ou « 21 » (vingt et un) ou « 22 » (vingt et deux) ou « 23 » (vingt et trois) ou « 24 » (vingt et quatre) ou « 25 » (vingt et cinq) ou « 26 » (vingt et six) ou « 27 » (vingt et sept) ou « 28 » (vingt et huit) ou « 29 » (vingt et neuf) ou « 30 » (trente) ou « 31 » (trente et un) ou « 32 » (trente et deux) ou « 33 » (trente et trois) ou « 34 » (trente et quatre) ou « 35 » (trente et cinq) ou « 36 » (trente et six) ou « 37 » (trente et sept) ou « 38 » (trente et huit) ou « 39 » (trente et neuf) ou « 40 » (quarante) ou « 41 » (quarante et un) ou « 42 » (quarante et deux) ou « 43 » (quarante et trois) ou « 44 » (quarante et quatre) ou « 45 » (quarante et cinq) ou « 46 » (quarante et six) ou « 47 » (quarante et sept) ou « 48 » (quarante et huit) ou « 49 » (quarante et neuf) ou « 50 » (cinquante) ou « 51 » (cinquante et un) ou « 52 » (cinquante et deux) ou « 53 » (cinquante et trois) ou « 54 » (cinquante et quatre) ou « 55 » (cinquante et cinq) ou « 56 » (cinquante et six) ou « 57 » (cinquante et sept) ou « 58 » (cinquante et huit) ou « 59 » (cinquante et neuf) ou « 60 » (soixante) ou « 61 » (soixante et un) ou « 62 » (soixante et deux) ou « 63 » (soixante et trois) ou « 64 » (soixante et quatre) ou « 65 » (soixante et cinq) ou « 66 » (soixante et six) ou « 67 » (soixante et sept) ou « 68 » (soixante et huit) ou « 69 » (soixante et neuf) ou « 70 » (septante) ou « 71 » (septante et un) ou « 72 » (septante et deux) ou « 73 » (septante et trois) ou « 74 » (septante et quatre) ou « 75 » (septante et cinq) ou « 76 » (septante et six) ou « 77 » (septante et sept) ou « 78 » (septante et huit) ou « 79 » (septante et neuf) ou « 80 » (quatre-vingt) ou « 81 » (quatre-vingt et un) ou « 82 » (quatre-vingt et deux) ou « 83 » (quatre-vingt et trois) ou « 84 » (quatre-vingt et quatre) ou « 85 » (quatre-vingt et cinq) ou « 86 » (quatre-vingt et six) ou « 87 » (quatre-vingt et sept) ou « 88 » (quatre-vingt et huit) ou « 89 » (quatre-vingt et neuf) ou « 90 » (nonante) ou « 91 » (nonante et un) ou « 92 » (nonante et deux) ou « 93 » (nonante et trois) ou « 94 » (nonante et quatre) ou « 95 » (nonante et cinq) ou « 96 » (nonante et six) ou « 97 » (nonante et sept) ou « 98 » (nonante et huit) ou « 99 » (nonante et neuf) ou « 100 » (cent) ou « 101 » (cent et un) ou « 102 » (cent et deux) ou « 103 » (cent et trois) ou « 104 » (cent et quatre) ou « 105 » (cent et cinq) ou « 106 » (cent et six) ou « 107 » (cent et sept) ou « 108 » (cent et huit) ou « 109 » (cent et neuf) ou « 110 » (cent et dix) ou « 111 » (cent et onze) ou « 112 » (cent et douze) ou « 113 » (cent et treize) ou « 114 » (cent et quatorze) ou « 115 » (cent et quinze) ou « 116 » (cent et seize) ou « 117 » (cent et dix-sept) ou « 118 » (cent et dix-huit) ou « 119 » (cent et dix-neuf) ou « 120 » (cent et vingt) ou « 121 » (cent et vingt et un) ou « 122 » (cent et vingt et deux) ou « 123 » (cent et vingt et trois) ou « 124 » (cent et vingt et quatre) ou « 125 » (cent et vingt et cinq) ou « 126 » (cent et vingt et six) ou « 127 » (cent et vingt et sept) ou « 128 » (cent et vingt et huit) ou « 129 » (cent et vingt et neuf) ou « 130 » (cent et trente) ou « 131 » (cent et trente et un) ou « 132 » (cent et trente et deux) ou « 133 » (cent et trente et trois) ou « 134 » (cent et trente et quatre) ou « 135 » (cent et trente et cinq) ou « 136 » (cent et trente et six) ou « 137 » (cent et trente et sept) ou « 138 » (cent et trente et huit) ou « 139 » (cent et trente et neuf) ou « 140 » (cent et quarante) ou « 141 » (cent et quarante et un) ou « 142 » (cent et quarante et deux) ou « 143 » (cent et quarante et trois) ou « 144 » (cent et quarante et quatre) ou « 145 » (cent et quarante et cinq) ou « 146 » (cent et quarante et six) ou « 147 » (cent et quarante et sept) ou « 148 » (cent et quarante et huit) ou « 149 » (cent et quarante et neuf) ou « 150 » (cent et cinquante) ou « 151 » (cent et cinquante et un) ou « 152 » (cent et cinquante et deux) ou « 153 » (cent et cinquante et trois) ou « 154 » (cent et cinquante et quatre) ou « 155 » (cent et cinquante et cinq) ou « 156 » (cent et cinquante et six) ou « 157 » (cent et cinquante et sept) ou « 158 » (cent et cinquante et huit) ou « 159 » (cent et cinquante et neuf) ou « 160 » (cent et soixante) ou « 161 » (cent et soixante et un) ou « 162 » (cent et soixante et deux) ou « 163 » (cent et soixante et trois) ou « 164 » (cent et soixante et quatre) ou « 165 » (cent et soixante et cinq) ou « 166 » (cent et soixante et six) ou « 167 » (cent et soixante et sept) ou « 168 » (cent et soixante et huit) ou « 169 » (cent et soixante et neuf) ou « 170 » (cent et soixante et dix) ou « 171 » (cent et soixante et onze) ou « 172 » (cent et soixante et douze) ou « 173 » (cent et soixante et treize) ou « 174 » (cent et soixante et quatorze) ou « 175 » (cent et soixante et quinze) ou « 176 » (cent et soixante et seize) ou « 177 » (cent et soixante et dix-sept) ou « 178 » (cent et soixante et dix-huit) ou « 179 » (cent et soixante et dix-neuf) ou « 180 » (cent et soixante et vingt) ou « 181 » (cent et soixante et vingt et un) ou « 182 » (cent et soixante et vingt et deux) ou « 183 » (cent et soixante et vingt et trois) ou « 184 » (cent et soixante et vingt et quatre) ou « 185 » (cent et soixante et vingt et cinq) ou « 186 » (cent et soixante et vingt et six) ou « 187 » (cent et soixante et vingt et sept) ou « 188 » (cent et soixante et vingt et huit) ou « 189 » (cent et soixante et vingt et neuf) ou « 190 » (cent et soixante et trente) ou « 191 » (cent et soixante et trente et un) ou « 192 » (cent et soixante et trente et deux) ou « 193 » (cent et soixante et trente et trois) ou « 194 » (cent et soixante et trente et quatre) ou « 195 » (cent et soixante et trente et cinq) ou « 196 » (cent et soixante et trente et six) ou « 197 » (cent et soixante et trente et sept) ou « 198 » (cent et soixante et trente et huit) ou « 199 » (cent et soixante et trente et neuf) ou « 200 » (cent et quarante) ou « 201 » (cent et quarante et un) ou « 202 » (cent et quarante et deux) ou « 203 » (cent et quarante et trois) ou « 204 » (cent et quarante et quatre) ou « 205 » (cent et quarante et cinq) ou « 206 » (cent et quarante et six) ou « 207 » (cent et quarante et sept) ou « 208 » (cent et quarante et huit) ou « 209 » (cent et quarante et neuf) ou « 210 » (cent et cinquante) ou « 211 » (cent et cinquante et un) ou « 212 » (cent et cinquante et deux) ou « 213 » (cent et cinquante et trois) ou « 214 » (cent et cinquante et quatre) ou « 215 » (cent et cinquante et cinq) ou « 216 » (cent et cinquante et six) ou « 217 » (cent et cinquante et sept) ou « 218 » (cent et cinquante et huit) ou « 219 » (cent et cinquante et neuf) ou « 220 » (cent et soixante) ou « 221 » (cent et soixante et un) ou « 222 » (cent et soixante et deux) ou « 223 » (cent et soixante et trois) ou « 224 » (cent et soixante et quatre) ou « 225 » (cent et soixante et cinq) ou « 226 » (cent et soixante et six) ou « 227 » (cent et soixante et sept) ou « 228 » (cent et soixante et huit) ou « 229 » (cent et soixante et neuf) ou « 230 » (cent et soixante et dix) ou « 231 » (cent et soixante et onze) ou « 232 » (cent et soixante et douze) ou « 233 » (cent et soixante et treize) ou « 234 » (cent et soixante et quatorze) ou « 235 » (cent et soixante et quinze) ou « 236 » (cent et soixante et seize) ou « 237 » (cent et soixante et dix-sept) ou « 238 » (cent et soixante et dix-huit) ou « 239 » (cent et soixante et dix-neuf) ou « 240 » (cent et soixante et vingt) ou « 241 » (cent et soixante et vingt et un) ou « 242 » (cent et soixante et vingt et deux) ou « 243 » (cent et soixante et vingt et trois) ou « 244 » (cent et soixante et vingt et quatre) ou « 245 » (cent et soixante et vingt et cinq) ou « 246 » (cent et soixante et vingt et six) ou « 247 » (cent et soixante et vingt et sept) ou « 248 » (cent et soixante et vingt et huit) ou « 249 » (cent et soixante et vingt et neuf) ou « 250 » (cent et soixante et trente) ou « 251 » (cent et soixante et trente et un) ou « 252 » (cent et soixante et trente et deux) ou « 253 » (cent et soixante et trente et trois) ou « 254 » (cent et soixante et trente et quatre) ou « 255 » (cent et soixante et trente et cinq) ou « 256 » (cent et soixante et trente et six) ou « 257 » (cent et soixante et trente et sept) ou « 258 » (cent et soixante et trente et huit) ou « 259 » (cent et soixante et trente et neuf) ou « 260 » (cent et soixante et quarante) ou « 261 » (cent et soixante et quarante et un) ou « 262 » (cent et soixante et quarante et deux) ou « 263 » (cent et soixante et quarante et trois) ou « 264 » (cent et soixante et quarante et quatre) ou « 265 » (cent et soixante et quarante et cinq) ou « 266 » (cent et soixante et quarante et six) ou « 267 » (cent et soixante et quarante et sept) ou « 268 » (cent et soixante et quarante et huit) ou « 269 » (cent et soixante et quarante et neuf) ou « 270 » (cent et soixante et cinquante) ou « 271 » (cent et soixante et cinquante et un) ou « 272 » (cent et soixante et cinquante et deux) ou « 273 » (cent et soixante et cinquante et trois) ou « 274 » (cent et soixante et cinquante et quatre) ou « 275 » (cent et soixante et cinquante et cinq) ou « 276 » (cent et soixante et cinquante et six) ou « 277 » (cent et soixante et cinquante et sept) ou « 278 » (cent et soixante et cinquante et huit) ou « 279 » (cent et soixante et cinquante et neuf) ou « 280 » (cent et soixante et cinquante et dix) ou « 281 » (cent et soixante

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES			C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	(I)	Depenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL			0,00
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou défilés de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser du la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 016.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES			C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	(III)	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL			0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser dables conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou défilés de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 016.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS					A
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES		RECETTES	
		+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reportés (1)	(si solde négatif)	0,00	(si solde positif)	
			0,00	0,00	
Total de la section d'investissement (2)		=		=	
		0,00	0,00	0,00	
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES		RECETTES	
		+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reportés (1)	(si déficit)	0,00	(si excédent)	
			0,00	0,00	
Total de la section de fonctionnement (3)		=		=	
		43 400,00	43 400,00	43 400,00	
TOTAL DU BUDGET (4)		43 400,00		43 400,00	

(1) Le report est uniquement en cas de report des crédits anticipés au début de l'exercice précédent.
(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement comprennent : en dépenses, les dépenses engagées non imputées et non liquidées au 31/12 de l'exercice précédent et non imputées au 31/12 de l'exercice précédent ; en recettes, les recettes constatées au 31/12 de l'exercice précédent et non imputées au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Le total de la section de fonctionnement est égal à la somme des dépenses et des recettes.
(4) Le total du budget est égal à la somme des dépenses et des recettes.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
PRESENTATION DES AP VOTEES				B1
Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
TOTAL				0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)				0,00
TOTAL GENERAL				0,00

(1) Il s'agit des AP inscrites qui sont utiles au vu du service d'assistance au budget. Ces sommes des AP inscrites à la section d'investissement sont également des AP inscrites au titre d'AP votées.
(2) « AP de dépenses imprévues » : Les dépenses inscrites à la section d'investissement. En fin d'exercice, les AP sont automatiquement inscrites à la fin des AP inscrites.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	
II	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cote de liaison - affectation (BA-régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapelles d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-------	------	------	------	------	------	------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués exercice antérieur.
(5) A savoir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en I4-B5).
(7) DP 023 = RI 021 - DI 040 = RP 042 - RP 042 - DP 042 - DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AE VOTEES	
II	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Libellé			
TOTAL			0,00
= AE de dépenses imprévues + (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE autorisées qui sont votées lors du vote du budget. Ces autorisations d'engagement sont votées par le conseil municipal.
(2) L'assiette pour voter des AE de « dépenses imprévues » leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	
II	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,regie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						0,00

Pour information :	
Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'incidence des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	
0,00	

(1) Voir état 1-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retient les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retient, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(10) DF 023 = RI 021 - DI 040 = RF 042 - RI 040 = DF 042 - DI 041 = RI 041.
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a coté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.
(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT				C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	165 000,00	0,00	8 400,00	0,00	8 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6596) (3)	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
6596	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		200 000,00	0,00	43 400,00	0,00	43 400,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		200 000,00	0,00	43 400,00	0,00	43 400,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	200 000,00	0,00	43 400,00	0,00	43 400,00	+
0 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					43 400,00	

(1) Voir état 1B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043
(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT				C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	200 000,00	0,00	43 400,00	0,00	43 400,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		200 000,00	0,00	43 400,00	0,00	43 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		200 000,00	0,00	43 400,00	0,00	43 400,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	200 000,00	0,00	43 400,00	0,00	43 400,00	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					43 400,00	

Pour information :		0,00			
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL - DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)		0,00			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		43 400,00			

(1) Voir état 1B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
BALANCE GENERALE – DEPENSES		
		II
		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)			
INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régle)	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (repris)	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3 ... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00		0,00
481 Charges à rep. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Depenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00
			+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)		
FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
011 Charges à caractère général (9)	8 400,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00	
014 Atténuations de produits	0,00	
016 APA	0,00	
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	
60 Achats et variation des stocks		
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	35 000,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00
023 Viement à la section d'investissement		0,00
Depenses de fonctionnement – Total	43 400,00	0,00
		+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	43 400,00
---	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 016.
(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Hors chapitres opérations.
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 204A.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – RECETTES		D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (recettes) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1069 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rep. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

R 1069 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	43 400,00		43 400,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		43 400,00	0,00	43 400,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	43 400,00
---	---	-----------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 016.
(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en (N-85)).
(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la suite autonome financière.
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

1) Voir état 18 pour le contenu de l'annexe précédente.
2) Il s'agit des AP nouvelles qui interviennent lors de la mise à jour du budget. Ces dépenses ne sont pas relatives à des opérations programmées mais à des opérations ponctuelles.
3) Voir état 18.2 pour le détail des opérations programmées.
4) Voir état 18.3 pour le détail des opérations programmées.
5) C1 : Réduction de l'impact des opérations d'investissement (C1 01) = BP (C1).
6) Aucune proposition budgétaire n'est figurée à l'article 182 (cf. chapitre 024 « total des dépenses (immobilisations) »).
7) C1 : déduction de l'impact des opérations d'investissement (C1 01) = BP (C1).
8) C1 : déduction de l'impact des opérations d'investissement (C1 01) = BP (C1).
9) C1 : déduction de l'impact des opérations d'investissement (C1 01) = BP (C1).
10) C1 : déduction de l'impact des opérations d'investissement (C1 01) = BP (C1).
11) C1 : déduction de l'impact des opérations d'investissement (C1 01) = BP (C1).

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										A
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses programmées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses programmées dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
DEPENSES										
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
018 REA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 2024)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2024)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf Emprunts et dettes assimilées à court terme)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18 Céd. de l'impôt sur le revenu (BA éligible)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imputables dans le cadre d'une AP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Opérations autre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)										0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées										0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉTAIL PAR ARTICLE										III	
III – VOTE DU BUDGET										A1	
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'Assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour information Credits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Credits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II		
I											
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
016 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des copulations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16 Emprunts et dettes financières (sauf le 1618 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
18 Cote de liaison - affectation (BA, rgle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00								
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée des AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Credits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Credits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
040 Opérations entre transferts entre sections (6)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rapport sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Créer les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état 18 pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont créées dans le nouveau document de budget. Ces créations des AP relatives à des courants programmés paramétrables sont régularisées au AP suivant un stock d'AP existant.
(4) Voir état 18, ligne 1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Voir état 18, ligne 2 pour le détail des opérations financières.
(6) Cf. article du règlement des opérations d'ordre (R. 600 - R. 620).
(7) Aucune provision budgétaire ni état liquidé et réalisé (R. 630 - R. 640).
(8) Cf. article du règlement des opérations d'ordre (R. 640 - R. 650).
(9) Le chapitre 45 - "Autres opérations financières" est un chapitre budgétaire récapitulatif, compris dans le 45 - 220.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE										A3
Chap. / art. (1)		Pour référence budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (RAR N-1 + Vote)			
			I		II		III = I + II			
TOTAL		0,00	0,00		0,00		0,00			
01B	RSA	0,00	0,00		0,00		0,00			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00		0,00		0,00			
15	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (2)	0,00	0,00		0,00		0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 203) (4)	0,00	0,00		0,00		0,00			
20A	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00		0,00		0,00			
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00		0,00		0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00		0,00		0,00			
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00		0,00		0,00			
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		0,00		0,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00		0,00		0,00			
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00		0,00		0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées (16449-165 et 166)	0,00	0,00		0,00		0,00			
18	Cpte de liquid. affectation (BAV régis)	0,00	0,00		0,00		0,00			
26	Participations et coentreprises rattachées	0,00	0,00		0,00		0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00		0,00			
032	Provision des cessions d'immobilisations	0,00	0,00		0,00		0,00			
Total des recettes financières		0,00	0,00		0,00		0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00		0,00			
Total des recettes réelles		0,00	0,00		0,00		0,00			
027	Virement de la section de fonctionnement	0,00					0,00			
040	Opérations entre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00					0,00			
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00					0,00			
Total des recettes d'ordre		0,00					0,00			

(1) Classeur des articles utilisés, conformément au plan de comptes.
(2) Voir état 18 pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 105, 106 et 107.
(4) Encombrement, les crédits 20, 20A, 21, 22 et 23 sont de nature décaissés au titre de l'annulation de crédits décaissés à l'exercice précédent.

(1) Voir l'annexe 1/2026 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(2) (3) Définition du chapitre en application de la loi de finances (LFI) 2026 - 2027 (LFI 2026-2027).
(4) Les dépenses 13, 28, 38, 39 et 40 sont affectées à la collectivité à la suite de la cession de la compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés.
(5) Les dépenses 13, 28, 38, 39 et 40 sont affectées à la collectivité à la suite de la cession de la compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés.
(6) Les dépenses 13, 28, 38, 39 et 40 sont affectées à la collectivité à la suite de la cession de la compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés.
(7) Les dépenses 13, 28, 38, 39 et 40 sont affectées à la collectivité à la suite de la cession de la compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
III – VOTE DU BUDGET		B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	200 000,00	0,00	0,00	43 400,00	0,00	0,00	43 400,00	43 400,00
011	Charges à caractère général (3)	185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atteintes de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RECA / Réductions de RCM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Autres charges de gestion courantes (sauf 6506) (3)	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6506	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	200 000,00	0,00	0,00	43 400,00	0,00	0,00	43 400,00	43 400,00
65	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (hors-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dotations reçues (dans le cadre de la loi de finances)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	200 000,00	0,00	0,00	43 400,00	0,00	0,00	43 400,00	43 400,00
023	Opérations de trésorerie et de gestion financière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations courantes (hors sections) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations courantes (hors sections) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		0,00
---	--	------

III – VOTE DU BUDGET										
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'Assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	III
			I			II				B1
	TOTAL	200 000,00	0,00	0,00	43 400,00	0,00	0,00	43 400,00	43 400,00	
011	Charges à caractère général (4)	165 000,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00	0,00	8 400,00	8 400,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00	0,00	8 400,00	8 400,00	
615232	Entretien, réparations réseaux	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Amortisations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	FSA/ Régularisations de RAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6565) (4)	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	
65743	Sous-Fonc. Terriers et concessions	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	
6596	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion des services		200 000,00	0,00	0,00	43 400,00	0,00	0,00	43 400,00	43 400,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (hors budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles		200 000,00	0,00	0,00	43 400,00	0,00	0,00	43 400,00	43 400,00	
023	Virement à la section d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'Assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
643	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
+ Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler en annexes toutes variations au plan de comptes.
(2) Voir état de pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont celles des AE de l'exercice N-1 relatives à des engagements planifiés, mais également les AE relatives à des AE existant.
(4) Hors dépenses inscrites au chapitre 016 et 017.
(5) Les dépenses de personnel figurent dans le plan de comptes à la rubrique 65. Les dépenses de fonctionnement figurent dans le plan de comptes à la rubrique 66.
(6) Les dépenses de charges de gestion courante figurent dans le plan de comptes à la rubrique 65. Les dépenses de charges de gestion courante figurent dans le plan de comptes à la rubrique 66.
(7) Les dépenses de charges de gestion courante figurent dans le plan de comptes à la rubrique 65. Les dépenses de charges de gestion courante figurent dans le plan de comptes à la rubrique 66.
(8) Les dépenses de charges de gestion courante figurent dans le plan de comptes à la rubrique 65. Les dépenses de charges de gestion courante figurent dans le plan de comptes à la rubrique 66.
(9) Les dépenses de charges de gestion courante figurent dans le plan de comptes à la rubrique 65. Les dépenses de charges de gestion courante figurent dans le plan de comptes à la rubrique 66.
(10) Le montant des ICNE de l'exercice N-1, le montant du compte 66112, est nul.

(1) Déclarer les dépenses effectuées conformément au plan du compte.
(2) Voir état 18 pour le contenu du budget prévisionnel.
(3) Hors recettes imputées aux opérations d'investissement (ICNE N°1 - ICNE N°1).
(4) CL détermine le montant des opérations d'investissement (ICNE N°1 - ICNE N°1).
(5) Les dépenses d'investissement sont imputées sur le compte 73121 (ICNE N°1 - ICNE N°1).
(6) Les dépenses d'investissement sont imputées sur le compte 73121 (ICNE N°1 - ICNE N°1).
(7) La CL détermine le montant des opérations d'investissement (ICNE N°1 - ICNE N°1).
(8) Déclarer le montant des dépenses effectuées conformément au plan du compte.
(9) Si le montant des dépenses est inférieur au montant du compte 73121, alors négatif.

III - VOTE DU BUDGET					III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE					B2	
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N°1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N°1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atteulements des charges (3)	200 000,00	0,00	43 400,00	0,00	43 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	REA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, dom. et autres, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	200 000,00	0,00	43 400,00	0,00	43 400,00
74741	Participation communales municipales du GIP	0,00	0,00	43 400,00	0,00	43 400,00
7476214	Participation Communales et mixtes	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services						
76	Produits financiers	200 000,00	0,00	43 400,00	0,00	43 400,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (sem. budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles						
042	Opérations cour. trait. entre sections (4) (5) (6)	200 000,00	0,00	43 400,00	0,00	43 400,00
043	Opérations cour. extérie. de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre						
					0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant total	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilées	0 Services plénières (hors OT et Gestion européens)	0-6 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof. apprentissage	3 Cult. vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4.4 RSA	
DEPENSES										
10	Dotation, bords creux et rivières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cofin. de liaison affectation (BNA région)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
46	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES										
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotation, bords creux et rivières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cofin. de liaison affectation (BNA région)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
46	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

Chapitre nature	Libellé	5 Affectation des arrivées et transferts	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES							
10	Dotation, bords directs et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cofin. de liaison affectation (BNA région)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
46	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES							
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotation, bords directs et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cofin. de liaison affectation (BNA région)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID :

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Actions économiques	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en Mars	TOTAL
45	Opérations pour campagne de suivi	0,00	0,00		0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		01
Article / compte nature (1)	Libellé	Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.900

FONCTION 0 - Services généraux

Article / compte nature (1)	Libelle	02 Administration générale				126 Autres impond. générales
		020 Aides au gestionnaire de la collectivité	021 Personnel non votable	025 Cotisations et pensions	026 Administration générale de l'Etat	
				Concédées et pensions		
				honoraires		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à 5ème chiffre.

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.900

FONCTION 0 - Services généraux (suite 1)

Articles / comptes nature (1)	Libelles	03 Concours						038 Conseil de territoire	039 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil des écoles région-Conseil d'arr.	033 Conseil coll. (écl.), env.	034 Conseil des adm. amén. culture éducat.		035 Régions des, sections et associations et agents		
					0341	0342			
					Sections culture, environnement	Éducation de sports			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à 5ème chiffre.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Localité	04 Compétences dévolues aux Intercommunalités				TOTAL DU CHAPITRE
		042 Actions intercommunales	043 Actions intercommunales	044 Actions intercommunales	045 Autres actions	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Localité	051 FSE		052 FSE		053 FSE		TOTAL DU CHAPITRE
		FSE	FSE	FSE	FSE	FSE	FSE	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libelle	05	11	12	13	14	TOTAL du CROISE
		Services communaux	Police, sécurité, police	Incendie et secours	Hygiène et salubrité publique	Autres interventions, prestations, biens	
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Classer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libelle	20			21			22				23	24
		Services communaux			Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				Enseignement supérieur	Citas scolaires
		201	202	203	211	212	213	221	222	223	224	231	24
		Services communaux	Services communaux	Services communaux	Enseignement maternelles	Enseignement primaire	Enseignement regroupés	Collèges	Lycees publics	Lycees privés	Lycees privés	Enseignement supérieur	Citas scolaires
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Classer les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Lecture	Fonction professionnelle											
		CAPPT - Formation des adultes											
		212 Fonction professionnelle personnes	213 Fonction certification des personnes	214 Fonction des adultes compete	215 Maintenance des adultes	CAPPT - Formation des adultes							
		212		213		214		215		216		217	
		2121 Fonction professionnelle personnes	2122 Fonction certification des personnes	2131 Fonction des adultes compete	2132 Maintenance des adultes	2141 Développement des compétences	2142 Fonction des adultes compete	2151 Organisation des interventions professionnelles	2152 Autres interventions	2161 Concours	2162 Autres interventions	2171 Concours	2172 Autres interventions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Lecture	Fonction professionnelle et apprentissage (suite 2)											
		Fonction professionnelle et apprentissage											
		Fonction professionnelle et apprentissage											
		212		213		214		215		216		217	
		2121 Fonction professionnelle personnes	2122 Fonction certification des personnes	2131 Fonction des adultes compete	2132 Maintenance des adultes	2141 Développement des compétences	2142 Fonction des adultes compete	2151 Organisation des interventions professionnelles	2152 Autres interventions	2161 Concours	2162 Autres interventions	2171 Concours	2172 Autres interventions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	30 Services communaux		31 Culture						310 Archéologie présentative
	Libelle		311 Activités artistiques et multiculturelles	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, muséoparcours, multimédia	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtre et spectacles vivants	317 Cinéma et autres activités de spectacles
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	32 Sports (autres que scolaires)										327 Soutien aux sports
	Libelle		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	3271 Soutien aux sports de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sports
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

SAINT-SULPICE LA POINTE - GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES - BP (projet de budget) - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1-903

[illegible]

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

(15) *Clutterbuck* has completed a thesis on children.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et actions sociales [hors RSA] (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 – Action sociale									
	420 – Services communs		421 – Famille et enfance		422 – Petite enfance		423 – Citoyens et territoires		424 – Autres actions pour la politique sociale	
	4211 – Actions et travaux de la municipalité	4212 – Autres à la famille	4213 – Autres actions à caractère	4214 – Adolescence	4221 – Crèches et garderies	4222 – Maitr d'accueil	4231 – Citoyens et territoires	4232 – Maitr d'accueil	4241 – Autres actions pour la politique sociale	4242 – Autres actions pour la politique sociale
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et actions sociales [hors RSA] (suite 2)

Article / compte nature (1)	43 – Action sociale									
	431 – Personnes âgées		432 – Personnes handicapées		433 – Personnes en difficulté		434 – Autres interventions sociales		TOTAL DU COMPTES	
	4311 – Forfait autonomie	4312 – Autres actions de prévention	4321 – Autres actions de prévention	4322 – Autres actions de prévention	4331 – Autres actions de prévention	4332 – Autres actions de prévention	4341 – Autres interventions sociales	4342 – Autres interventions sociales	TOTAL DU COMPTES	TOTAL DU COMPTES
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE										A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / Compte nature (1)	441 Intervention sociale	442 Intervention protection sociale	443 Logement	444 Santé	445 Santé	446 Dépenses de structure	447 RSA dans dans	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE										A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains									
		510 Services communaux		511 Espaces verts urbains		512 Eclairage public		513 Act public		514 Electrification	
		510	511	512	513	514	515	516	517	518	519
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

[illegible]

(14) Detalhar los contenidos a breves detalles

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Anciens / nouveaux cotisations (%)	L'activité	96 Additionner le montant initial	97 Taux de capitalisation et la cotisation	98 Autres actions M1 (Bourses Extérieures, d'autogestion)	99 Sociétés	TOTAL DU CHAPITRE
	DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

© 2011 Pearson Education, Inc. or its affiliate(s). All rights reserved.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / nature (1)	Chiffres	72 Actions chassais et projets urbains									
		70 Services communs		71 Actions Investissements		72 Services communs collectifs et projets		73 Actions chassais et projets urbains		722 Projets urbains	

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / Compte naturel (1)	Libellé	75 – Politique de l'énergie				76 – Passerelle pluri-annuelle		77 – Environnement		78 – Autres actions		TOTAL DU CHAPITRE
		751 – Réserve de stabilité et de fonds	752 – Energie photovoltaïque	753 – Energie éolienne	754 – Eau hydraulique	760 – Autres actions	761 – Indemnités	770 – Transports	771 – Transports	780 – Autres actions	781 – Autres actions	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / Compte naturel (1)	Libellé	80 – Services communaux		81 – Transports scolaires		82 – Transports publics de voyageurs				83 – Autres transports	
		800	801	810	811	820 – Transport ferroviaire	821 – Transport par route	822 – Transport	823 – Transport fluvial	824 – Transport maritime	830 – Autres transports
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libelle	83 Transports de marchandises					
		830 Services communs	831 Frais courier	832 Frais de port	834 Frais de transit	835 Frais de stockage	836 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Classement des comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libelle	84 Transports de personnes							
		841 Voiture individuelle	842 Voiture régionale	843 Voiture départementale	844 Voiture régionale	845 Voiture communale	846 Voiture individuelle	847 Equipements de	848 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Classement des comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			IV
			A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article - compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					87 Circulations locales	89 Sécurité	TOTAL DU COMPTABLE
		851 Quotient infrastructures municipales	852 Quotient infrastructures territoires	853 Honoraires infrastructures humaines	854 Prestations infrastructures partenaires	855 Allocations infrastructures			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à 5ème chiffres

IV – ANNEXES										IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A2	
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilées	9 Services généralistes (hors 01 et Gestion des fonds européens)	15 Gestion des déchets européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soci., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale APA et RSI / Régularisation de RMI	4.3 APA		
DEPENSES											
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
014	Atteintes de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
05	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
0566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
06	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
07	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
08	Dotation aux provisions, imprévus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		43 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
013	Admission de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70	Prod. services, dotations, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74	Dotations et participations	43 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
78	Revenus amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	81
		Opérations non ventilables
	EXPENSES	0,00
	RECETTES	42 400,00
TOTAL	Participations :	42 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)			A2

Chapitre nature	Libellé	4.4 Régulation de ROR	5 Attribution des services et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en territoire	TOTAL
EXPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	42 400,00	0,00		42 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
60	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00		35 000,00
6340	Frais fonctionnement des groupes d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
64	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES								
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, économie, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		42 400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Restes amov. dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV - ANNEXES	
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

[illegible]

et) Déclarer les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.930
	IV

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / Compte- nature (*)	Libelle	01 - Courants					
		011 Activités d'approvisionnement	012 Coût des ventes Frais de courtage des ventes	013 Coût unit., dépr., amort.	014 Coût des services supportés indirectement: 0141 Services généraux 0142 Matériel et matériel de transportation 0143 Administration et distribution de produits	015 Coût de livraison	016 Autres instances
	DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RÉCETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

g) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	2020							TOTAL DU CHAPITRE
		041	042	043	044	045	046	048	
	Actions relevant de la subvention globale		Actions interrégionales	Actions supérieures	Autre politique au développement	Autres politiques intercommunales	Actions	Autres actions	
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les chapitres à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051	052	053		054		TOTAL DU CHAPITRE
		FSE	FEDER	0531	0532	0541	0542	
				FAUC	FEAMP			
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00			0.00
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00			0.00

(1) Détailler les chapitres à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article (compte nature (1))	10 Services communaux		11 Police, sécurité, justice		12 Incendie et secours		13 Hygiène et assainissement public		14 Autres services, travaux, prestations, loyers		TOTAL DU CHAPITRE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à 5ème chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article (compte nature (1))	Dépense										
	Enseignement du premier degré										
	Enseignement du second degré										
20 Services communaux	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 CREA scolaires		
201 Services communaux	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes régionales	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Lycées privés	23	24		
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
EXPENSES											
RECETTES											

(1) Détailler les comptes à 5ème chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	31 Culture									
	310 Services communaux	311 Activités sportives et loisirs	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, musées et monuments	314 Maires	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie patrimoniale	319
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	32 Sports (autres que ceux de la fonction 3)									
	321 Stades de sports d'été	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de loisirs et jeunesse	325 Autres équipements sportifs, au bâtiment	326 Manifestations sportives	327 Sociétés de jeu	328 Sociétés de jeu	329 Sociétés de jeu	330 Sociétés de jeu
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		
		IV A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	23 Jeunesse (jeunesse, loisirs, culture et sports)			24 Vie sociale et citoyenneté		39 Transports	TOTAL DU CHAPITRE
	331 Centres de loisirs	332 Centres de loisirs	333 Centres de loisirs	341 Espaces publics, territoires et lieux de vie	348 Autres		
LIQUIDE							
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Classer les comptes à 3ème chiffre

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
	IV A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régulation de RMI)

Article / compte nature (1)	41 Santé					415 Autres actions
	410 Services communs	411 PMI et prestations familiales	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Santé alimentaire	414 Dispositifs de soins	
LIQUIDE						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Classer les comptes à 3ème chiffre

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RM) [suite 1]

Article / Compte initial (1)	42 Action sociale					
	421 Famille et enfance			422 Solidarité		
	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Autres actions de l'enfance	4221 Citoyens et quartiers	4222 Météo social	4223 Autres actions pour la politique sociale
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à 5ème chiffre.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RM) [suite 2]

Article / Compte initial (1)	42 Action sociale					
	423 Personnes âgées			424 Personnes handicapées	425 Personnes handicapées	426 Autres personnes âgées
	4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4233 Autres actions pour les personnes âgées	4241 Personnes handicapées	4251 Personnes handicapées	4261 Autres personnes âgées
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à 5ème chiffre.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									
									IV A2.934-3

FONCTION 4.3 – APA

Article / compte nature (1)	Ligne	410	411	412	413	TOTAL DU CHAPITRE
		Services communaux	APA à domicile	APA versée aux bénéf. en établissement	APA versée à l'établissement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									
									IV A2.934-4

FONCTION 4.4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Ligne	441	442	443	444	445	447	448	TOTAL DU CHAPITRE
		Inscription sociale	Taux	Logement	Inscription professionnelle	Evolution des dépenses engagées	RSA allocations	Autres dépenses au titre du RSA	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte annexes (1)	50 Services communaux						51 Aménagement et services urbains			52 Services urbains
	710 Bureaux communaux	711 Espaces verts urbains	712 Eclairage public	713 Aménagement des parcs	714 Electrification	715 Autres actions d'aménagement urbain	716	717	718	
DEPENSES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte annexes (1)	52 Politique de la ville		53 Agglomérations et collectivités		54 Espaces ruraux et zones rurales de la commune		55 Habitat (Logement)		
	521	522	531	532	541	542	551	552	553
DEPENSES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

[illegible]

8) Dettolur has extensive iron shales.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Revenus Universités	72 Actions isolées et groupes ultimes				722 Prévisions 2022
				720 Régimes sociaux cotisations et prépa	721 Cotisations de l'Etat des collectivités	722 Cotisations des TFR, universités, institutions de retraitement de salariés	723 Actions pré-sollicité et sollicitation des collectivités	
				7211 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7212 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7213 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7214 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7215 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7216 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7217 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7218 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7219 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7220 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7221 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7222 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7223 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7224 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7225 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7226 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7227 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7228 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7229 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7230 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7231 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7232 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7233 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7234 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7235 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7236 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7237 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7238 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7239 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7240 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7241 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7242 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7243 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7244 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7245 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7246 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7247 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7248 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7249 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7250 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7251 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7252 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7253 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7254 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7255 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7256 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7257 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7258 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7259 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7260 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7261 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7262 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7263 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7264 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7265 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7266 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7267 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7268 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7269 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7270 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7271 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7272 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7273 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7274 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7275 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7276 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7277 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7278 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7279 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7280 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7281 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7282 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7283 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7284 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7285 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7286 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7287 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7288 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7289 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7290 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7291 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7292 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7293 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7294 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7295 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7296 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7297 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7298 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7299 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7300 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7301 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7302 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7303 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7304 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7305 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7306 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7307 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7308 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7309 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7310 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7311 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7312 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7313 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7314 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7315 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7316 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7317 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7318 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7319 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7320 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7321 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7322 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7323 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7324 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7325 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7326 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7327 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7328 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7329 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7330 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7331 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7332 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7333 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7334 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7335 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7336 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7337 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7338 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7339 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7340 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7341 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7342 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7343 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7344 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7345 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7346 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7347 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7348 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7349 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7350 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7351 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7352 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7353 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7354 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7355 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7356 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7357 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7358 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7359 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7360 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7361 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7362 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7363 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00
				7364 Assurance pré-retraite et sollicitation	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Désigner les couples à trois enfants

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Actions en matière de gestion des eaux				24 Pollution des Eaux
		231 Pollution de l'eau	232 Eau potable	233 Assainissement	234 Eau pluviale	235 Lutte contre les inondations
		0,00	0,00	0,00	42 400,00	0,00
811	Coût des prestations de services	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00
837	Charges intervenant sur prop. - Subvent	0,00	0,00	0,00	35 900,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Coder les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Pollution de l'énergie					26 Primes actives	27 Equipement	28 Autres actions	29 TOTAL DU CHAPITRE
		701 Réseaux de chaleur et de froid	702 Energie photovoltaïque	703 Energie solaire	704 Energie hydraulique	705	706 Autres actions	707 Infrastructures	708	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 400,00
811	Coût des prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
837	Charges intervenant sur prop. - Subvent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 900,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Coder les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A2.938

FONCTION B – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	B2 Transports urbains et ruraux									
		B20 Services communaux	B21 Transport par route	B22 Transport ferroviaire	B23 Transport fluvial	B24 Transport maritime	B25 Transport aérien	B26 Autres transports			
	EXPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A2.938

FONCTION B – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	B20 Services communaux	B21 Transport par route	B22 Transport ferroviaire	B23 Transport fluvial	B24 Transport maritime	B25 Transport aérien	B26 Autres transports			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	EXPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	84 – Voies									
	841 Voies nationales	842 Voies régionales	843 Voies départementales	844 Voies municipales	845 Voies communales	846 Voies diverses et autres classifiées	847 Equipements de voies	848 Parkings	849 Sécurité routière	850
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	85 – Infrastructures									
	851 Gares, autres infrastructures maritimes	852 Gares et autres infrastructures terrestres	853 Hôtels, autres infrastructures touristiques	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures	856 Lignes multimodales	857 Circulations denses	858 Sécurité	859	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES

[illegible]

(1) Cette annexe ajoute le stock de dette au OI/MN après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE										B1.5
B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)										
Etat de l'opération de couverture										
Responsabilité de couverture (pour lesquels les opérations de couverture sont autorisées par le conseil)	Références des emprunts couverts	Taux nominal (%)	Niveau de taux (%)	Taux réel (%)	Index	Niveau de taux	Charges de base	Charges à proximité normale depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (2)	Avec opération de couverture de couverture
Taux fixe (total)							0.00	0.00	0.00	
Taux variable (total)							0.00	0.00	0.00	
Taux complexe (total) (2)							0.00	0.00	0.00	
Total							0.00	0.00	0.00	

[illegible]

71. A compléter si l'importateur de couverture est un résidu.

¹ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, désignons une ligne par emprunt couvert. Il s'agit d'un bon vouloir qui n'est pas strictement un simple additif (en fait, nous le pourrions modifier en un simple additif).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		Durée (en années)	Délégation du
	Biens de faible valeur. Sauts unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an.	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
	Catégorie de biens amortis			

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEM-BUDGETAIRES (2)		Montant des provisions constatées au 31/01/N B	Montant total des provisions constatées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (3)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros événements ou grandes révisions	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépreciations (3)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi budgétaires	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)								
Provisions pour risques et charges (3)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros événements ou grandes révisions	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépreciations (3)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Prorata mensuel ou bimestriel d'une journée de la constitution.

(1) Il s'agit des **Monétaires** figurant dans le tableau précédent : **État des provisions** • qui font l'objet d'un **ajustement**, conformément aux **Dispositions législatives et réglementaires applicables** à la collectivité.

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES						B4
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES						
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'investissement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 461 (1)	Montant amorti au titre des exercices précédents (2)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c0812) (3)
				0,00	0,00	0,00
TOTAL						0,00
(1) Correspond au montant de la charge relative à l'exercice n-1, (cf. « 461 »).						
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'investissement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 461 (1)	Montant amorti au titre des exercices précédents (2)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c0802) (3)
				0,00	0,00	0,00
TOTAL						0,00
(1) Correspond au montant de la charge relative à l'exercice n-1, (cf. « 461 »).						

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5
CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)		
(1) Opère au sein de la présente page le compte de tiers.		
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des crédits antérieurs au budget (cf. « 461 »).		
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des crédits antérieurs au budget, au 1er janvier précédent.		
(4) Etat « Reprise » relatif à l'exercice n-1 « Reprise » relative à l'exercice n-1.		
(5) Montant de la dotation et du solde des crédits.		
(6) Montant de la dotation et du solde des crédits.		
(7) Montant de la dotation.		

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS					B6

Bénéficiaires	Date de la délibération	Prêts (compte 274)		ICIRE de l'exercice
		Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer	
Assortis d'intérêts (total)		Capital	Intérêts	
		0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN					B7.1

Article	ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES		Amortie à verser au cours de l'exercice
	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)			
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A cumuler dans l'état des emprunts garantis.
(2) A cumuler dans l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A cumuler dans l'état des subventions.
(4) A cumuler dans l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

[illegible][illegible]

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

	A	B	C	D	I = A + B + C + D	II
Calcul du ratio (1)						
Total des annuités déjà garanties à l'échir dans l'exercice (2)						0.00
Total des premières annuités enclavées par ailleurs de l'exercice (2)						0.00
Annuité nette de la date de l'exercice (3)						0.00
Provisions pour garanties d'emprunts						0.00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice						0.00
Recettes réelles de fonctionnement						0.00

Par des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)

I / II	0.00
--------	------

(1) Ratio défini aux articles L. 4323-1, L. 4323-4 et L. 4323-5 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) L. 4323-1, L. 4323-4, L. 4323-5 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) L. 4323-1, L. 4323-4, L. 4323-5 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne dépassent pas 25 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Date du contrat (en mois)	Montant de la référence de l'exercice	Montant de la référence sur la durée du contrat	Montant des références restant à courir				Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4	
Credits-bail mobiliers				0.00	0.00		0.00	0.00	0.00
Credits-bail immobiliers			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Total = (N+1) + (N+2) + (N+3) + (N+4)

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service de l'équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				TOTAL I + II + III	
							Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III		
							Amortissements versés sur l'exercice	Dont part restée (5)			Part totale (4)	
Marchés de partenariat (1)							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance négociés avec l'un de nos fournisseurs (2)							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article 6.1121 du Code de la commande publique
(2) Article 6.1121 du Code de la commande publique
(3) Article 6.1121 du Code de la commande publique
(4) Montant total de la rémunération versée à l'un de nos fournisseurs
(5) Montant restant à la colonne précédente, déduction faite des participations d'autres collectivités adhérentes

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.7

ETAT DES RECETTES GREVÉES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale					
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N		Montant recettes		Restes à employer au 31/12/N
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe de séjour, taxe de stationnement, taxe de parking, etc.
(2) Chiffre en libellé par recette grevée d'une affectation spéciale et restes à employer au 01/01/N
(3) Reste à employer au 31/12/N = total recettes au 01/01/N - total dépenses au 01/01/N

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN					B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics							
Au profit d'organismes privés (1)							
Engagements liés à des délégations de service public							
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement							
					0,00	0,00	0,00

(1) Concernent les garanties accordées à l'Agence France Locaux (Article 1, 1811-2 du CCCT).

- La « Garantie de solvabilité » de la garantie est toute mesure « plurielle » ou « individuelle » relative à une ou plusieurs personnes physiques ou morales, destinée à assurer le paiement des obligations de la garantie.

- La « Garantie de solvabilité » est la garantie accordée par le garant à la garantie, destinée à assurer le paiement des obligations de la garantie.

- La « Garantie de solvabilité » est la garantie accordée par le garant à la garantie, destinée à assurer le paiement des obligations de la garantie.

- La « Garantie de solvabilité » est la garantie accordée par le garant à la garantie, destinée à assurer le paiement des obligations de la garantie.

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN					B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Périodicité		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
			Durée en années				
TOTAL							
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

88

(1) Indiquer l'entité d'appartenance au la subvention
(2) Dénomination du numéro d'entrée de la subvention
(3) Date pour lequel est versée la subvention

ID : 081-218102713-20260126-DL260126010-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).	
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.	

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Emprunt d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Liste de la collectivité et autres sous-préfect, dérogée par la collectivité.
(2) Indiquer le fait de la démission (indicateurs, contrat ou décrets de l'État).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, usage temporaire...)
(4) Les engagements pour lesquels l'organisme n'a pas été autorisé à cet effet et qui ne sont pas des autres engagements dérivés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE		C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (P001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annulé Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annulé	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annulé de la dette couverte Solde négatif : annulé de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	

(1) Elements à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipés ou classiques
(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés
(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux éléments suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

IV – ANNEXES					IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE					B11.3	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délimitation	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à tarifs autonomes (assainissement, gestion des déchets, aménagement, service social et médico-social)

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 06/02/2026

ID : 081-218102713-20260126-DL260126010-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées apte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice vides lors de la séance

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III
RESSOURCES PROPRES EXTERNES DE L'ANNEE (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Atributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Atributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Atributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Atributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
RESSOURCES PROPRES INTERNES DE L'ANNEE (b) (4)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépreciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice vides lors de la séance.
(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.
(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un bilan annuel ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				D1
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				
Catégorie de services	Intitulé / objet de services	Date de création	Date de déchéance	Nature de l'activité (SP/CSPA)

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION				D2.1
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET				
VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B103/10092/C du 11 décembre 2003)				
DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale croquilliers d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation	0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux versés par l'Etat	0,00
			Matériel	0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant		
Matériel		0,00		
Autres		0,00		
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A - B)	0,00
TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Complète TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Famille d'exploitations courantes.		
Produits au trafic	0,00	
Produits arrivés au trafic	0,00	
Compensations des réductions tarifaires	0,00	
(taux au point) Tiers	0,00	
Produits hors trafic	0,00	
Total chiffre d'affaires	0,00	
Investissements des Collectivités	0,00	
Production immobilière et stockée	0,00	
Total produits d'exploitations courantes	0,00	
Charges d'exploitation courantes.		
Personnel – Masse salariale	0,00	
Charges sociales	0,00	
Charges d'impôt	0,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	
Total charges d'exploitations courantes	0,00	
SALARISATIONS UNIFORMES.		
Charges sociales	0,00	
Impôts et taxes Tiers FAP	0,00	
Assurance-maladie militaire	0,00	
Assurance transit, conduite et législation	0,00	
Changement de locomotives entre Activités	0,00	
Changement de traction électrique	0,00	
Énergie de traction diesel	0,00	
Énergie d'éclairage des installations fixes	0,00	
Énergie d'éclairage des installations mobiles	0,00	
Changement de matériel roulant entre Activités	0,00	
Productions Tiers	0,00	
Contribution de service Activité Gare	0,00	
Recrutement au service	0,00	
Total facturations imposables	0,00	
Facturations de main d'œuvre inter-départementales.		
- Dont établissements autres que EXA	0,00	
- Dont établissements EXA	0,00	

	Total Dotations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)		0,00
Contributions aux ECE		0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Poste(s) aux amortissements		0,00
Reprise du subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total Dotations, charges, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Resultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Resultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

$$\|A\|_2 = \sqrt{\lambda_{\max}(A^T A)} = \sqrt{\lambda_{\max}(A A^T)} = \sqrt{\lambda_{\max}(A^T A A^T A)} = \sqrt{\lambda_{\max}(A A^T A A^T)} = \|A\|_2$$

(2) Total charges = initial charge of application (variable) + total fair hearings requested + total fair hearings inferred.

3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courants - total charges

(4) $\text{Value at risk of repudiation} = \text{expected loss if the jurisdiction is not a contributor}$

(c) $\text{Rendement courant} = \text{résultat d'exploitation} \div \text{équation financière}$

(10) Residual risk = resultant risknet - residual specification.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exposition figurant dans la convention SBCF. Elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SBCF.

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D3
Libellés	Bases votées (si connue à la date de vote)	Variation de la base / N-1 (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part financée à l'Etat spéciale des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
TICPE (majoration financée à l'Etat spéciale des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
Taxe sur les permis de conduire véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'écot de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'écot de mer auxquels sont soumis les rivières et estuaires (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'engagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les ventes minérales des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFP	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taux perçus par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Coefficient des taxes pour ressources à caractère fiscal ou pour de mutation.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	
Article (2)	Libellé (2)
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	Montant
Acquisitions d'immobilisations	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
Autres dépenses éventuelles	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections
041	Opérations patrimoniales
Total des dépenses d'ordre	0,00
TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	
Article (2)	Libellé (2)
Souscription d'emprunts et dettes assimilées	Montant
Dotations et subventions reçues	0,00
Autres recettes éventuelles	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations
Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections
041	Opérations patrimoniales
021	Virement de la section de fonctionnement (3)
Total des recettes d'ordre	0,00
TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, affectées à l'entretien de la voirie publique, article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Coefficient des dépenses budgétaires par article, conformément aux plans de comptes établis par le collecteur au 1^{er} janvier.

(1) Montant des crédits de fonctionnement budgétaire en fonctionnement global (1) Recouvrement des dépenses (1) Transfert de dépenses affectées à l'exécution de la compétence spécifique

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
05	Autres charges de gestion courante	0,00
06	Charges financières	0,00
07	Charges spécifiques	0,00
08	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
Dotations et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
79	Prod. services, domaines, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprise amort, dépréciations, prov. (3)	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

SAINT-SULPICE LA POINTE - GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES - BP (projet de budget) - 2026

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Charges et recettes, directes et indirectes, imputées à l'exercice de la comptabilité selon le schéma 1, 2 et 3 du CICT.

(2) Colonne des crédits budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Colonne des crédits budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Montant des crédits budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/01/2026

Présenté par Raphaël BERNARDIN (1),
A SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, le 26/01/2026

Délibéré par l'assemblée LE CONSEIL MUNICIPAL(2), réunie en session ORDINAIRE
A SAINT-SULPICE LA POINTE, le 26/01/2026
Les membres de l'assemblée délibérante LE CONSEIL MUNICIPAL (2),(3).

001. BERNARDIN Raphaël , Maire	
002. MAALLEM Hanane , 1ère Adjointe	
003. SAADI Laurent , 2ème Adjoint	
004. MARCHAND Nathalie , 3ème Adjointe	
005. COUPEY Maxime , 4ème Adjoint	
006. BLANC Laurence , 5ème Adjointe	
007. BERGONNIER Stéphanie , 6ème Adjoint	
008. CAPIUS Bernard , 7ème Adjoint	
009. MARC Bernadette , Conseillère	
010. GINOUX Andrée , Conseillère	
011. OURLIAC Alain , Conseiller	
012. JOUVE Christian , Conseiller	
013. DRABEK Marie-Claude , Conseiller	
014. FELICETTI Jean-Philippe , Conseiller	
015. CABARET Jean-Pierre , Conseiller	
016. RIGAL Christian , Conseiller	
017. SENEGAS Laurence , Conseillère	
018. BELY Nicolas , Conseiller	
019. ALBAGNAC Benoit , Conseiller	

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 06/02/2026

ID : 081-218102713-20260126-DL260126010-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A

020. PHILIPPE Muriel , Conseillère	
021. CARBONNE Emmanuelle , Conseillère	
022. PALLUEL Cédric , Conseiller	
023. OULD AMER Nadia , Conseillère	
024. LASSALLE Julien , Conseiller	
025. FILLION Stéphane , Conseiller	
026. MANTEAU Isabelle , Conseillère	
027. LACOSTE Maxime , Conseiller	
028. BROS Sébastien , Conseiller	
029. BEAUD Valérie , Conseillère	

Certifié exécutoire par Raphaël BERNARDIN (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Hôtel de Ville, Parc Georges Spénale, 81370 Saint-Sulpice la Pointe, le

(1) Indiquer « le président » ou « le présidente ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.

SAINT-SULPICE LA POINTE - GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES - BP (projet de budget) - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 27

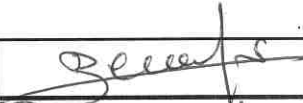
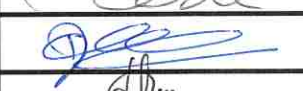
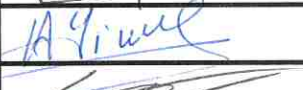
Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/01/2026

Présenté par Raphaël BERNARDIN (1),
 A SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, le 26/01/2026

Délibéré par l'assemblée LE CONSEIL MUNICIPAL(2), réunie en session ORDINAIRE
 A SAINT-SULPICE LA POINTE, le 26/01/2026
 Les membres de l'assemblée délibérante LE CONSEIL MUNICIPAL (2),(3).

001. BERNARDIN Raphaël , Maire	
002. MAALLEM Hanane , 1ère Adjointe	
003. SAADI Laurent , 2ème Adjoint	
004. MARCHAND Nathalie , 3ème Adjointe	
005. COUPEY Maxime , 4ème Adjoint	
006. BLANC Laurence , 5ème Adjointe	
007. BERGONNIER Stéphane , 6ème Adjoint	
008. CAPUS Bernard , 7ème Adjoint	
009. MARC Bernadette , Conseillère	
010. GINOUX Andrée , Conseillère	
011. OURLIAC Alain , Conseiller	
012. JOUVE Christian , Conseiller - <i>Pouvoir à M. C PALLUEL</i>	
013. DRABEK Marie-Claude , Conseiller	
014. FELIGETTI Jean-Philippe , Conseiller - <i>Pouvoir à M. J-P CABARET</i>	
015. CABARET Jean-Pierre , Conseiller	
016. RIGAL Christian , Conseiller	
017. SENEGAS Laurence , Conseillère	
018. BELY Nicolas , Conseiller	
019. ALBAGNAC Benoît , Conseiller	

SAINT-SULPICE LA POINTE - GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES - BP (projet de budget) - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

020. PHILIPPE Muriel , Conseillère	
021. CARBONNE Emmanuelle , Conseillère - <i>Powdon à Mme M. MARCHAND</i>	
022. PALLUEL Cédric , Conseiller	
023. OULD AMER Nadia , Conseillère	
024. LASSALLE Julien , Conseiller	
025. FILLION Stéphane , Conseiller	
026. MANTEAU Isabelle , Conseillère - <i>Powdon à M. J LASSALLE</i>	
027. LACOSTE Maxime , Conseiller	
028. BROS Sébastien , Conseiller	
029. BEAUD Valérie , Conseillère	

Certifié exécutoire par Raphaël BERNARDIN (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Hôtel de Ville, Parc Georges Spénale, 81370 Saint-Sulpice la Pointe, le 26/01/26

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

